

## CR Réunion du 11 février 2021 avec Interc'eau

## Participants :

- Mairie de Lacoste : M Carayon, P Aninat, C Bouniol, C Doireau, P Gourp
- Communauté de Commune du Clermontais (CCC): J Rodriguez vice-président chargé de l'eau et l'assainissement
- Interc'eau : J Golembiewski , V Saunal
- Maître d'œuvre : L Liandrat du cabinet Merlin

La réunion avait pour but de faire le point sur les prochains travaux d'alimentation en eau potable de Lacoste à partir du réseau alimentant Clermont l'Hérault. Mas Audran étant alimenté par le syndicat des eaux du Lodévois n'est pas concerné par ces travaux.

Interc'eau a rappelé que la qualité de l'eau distribuée à Lacoste à partir de la source de Fontchaude est hors norme (concentration de pesticides trop importante). L'Agence Régionale de Santé demande que cette source soit abandonnée. Fin 2016 la commune a demandé au SEPAC (syndicat de l'eau des communes de Clermont, Nébian et Villeneuve) maintenant INTERC'EAU la possibilité de se raccorder au réseau de Clermont l'Hérault.

La conduite d'adduction suivra la D140 (route de Clermont à Lacoste) à partir du pont du Passant, arrivera au village par la rue de la Mairie puis suivra la rue du Cabanis et la rue de la Devinresse jusqu'au château d'eau. Sur ce parcours la conduite en fonte sera déposée dans une tranchée profonde de 1m. Au pont du Passant côté Clermont arrivera une conduite amenant l'eau de Clermont et deux pompes seront installées pour envoyer l'eau vers Lacoste.

Les conduites d'alimentation dans le village ne seront pas modifiées à quelques exceptions près. Dans la rue de la Chapelle il y a encore quatre habitations qui sont alimentées à partir d'anciens branchements dans les calades avoisinantes. Il est prévu dans les travaux d'installer en bordure de ces propriétés la boîte de branchement d'alimentation en vue d'éliminer les anciennes conduites difficiles à entretenir, à charge aux propriétaires concernés de relier leur conduite d'eau à cette boîte. La Mairie leur enverra un courrier sur ce sujet.

Une première tranche optionnelle prévoit de descendre une conduite de distribution depuis Lacoste le long de la D140 afin de pouvoir alimenter directement le logement de Mr Ventre et de son voisin qui sont alimentés à ce jour par une ancienne conduite longeant une calade difficile d'accès.

Une deuxième tranche optionnelle prévoit de prolonger la conduite de la tranche précédente jusque chez Mr Massol, demandeur qui est alimenté par forage actuellement. Cette tranche a l'avantage de pouvoir ultérieurement prolonger la conduite vers les propriétés situées sur le chemin de Fontchaude.

La mise en œuvre de ces tranches sera décidée ultérieurement en fonction des prix. Le projet est actuellement au stade des appels d'offres avec ouverture des plis le 12 février. Le coût de l'opération est estimé à 800k€. Le financement est partagé entre le Département pour 30%, l'agence de l'eau pour 30% et la CCC pour 40%. N'ayant plus depuis janvier 2018 la compétence de l'eau, la commune ne participe pas financièrement à ce projet. Les travaux commenceront courant mars et devraient se terminer en fin d'année 2021.

Par ailleurs la CCC a décidé d'harmoniser le prix de l'eau sur son territoire. Lacoste, ayant actuellement le prix de l'eau le plus élevé de la CCC, verra le prix de l'eau baisser